**Compte-rendu d’intégration métier**

Rédigé par *(prénom nom)*

concernant la session de formation opf *(titre)………………*

aux dates suivantes……………..

Merci de

- renommer ce fichier en y intégrant vos initiales.

- l’envoyer une fois complété à (adresse électronique du·de la formateur·trice opf responsable de la session) :……………………………..

avant le (date) :………………..

IMPORTANT : si le-la répondant-e opf le juge utile pour la formation continue, des extraits anonymisés peuvent être utilisés à des fins de promotion de la même session une autre année, ou pour faire un retour à un·e intervenant·e, sauf si vous demandez expressément que cela ne soit pas le cas.

Votre compte rendu répond à la question suivante :

Quelle application concrète des découvertes et acquis de cette session a pu se faire dans votre pratique professionnelle, comment est-ce utile dans votre réflexion sur cette pratique?

*(entre 1 et maximum 2 pages A4 soit maximum 2000 signes, espaces compris)*

**INSEREZ ici VOTRE TEXTE**

………..

**(Merci d’effacer le texte ci-dessous après lecture et avant envoi au·formateur ou à la formatrice opf)**

**Un compte-rendu d’intégration métier - DE QUOI S’AGIT-IL ?**

Depuis 2015, l**’office protestant de la formation** a mis en place un outil pour favoriser l’intégration dans la pratique ministérielle des connaissances, savoir-faire et éléments de posture issus des sessions de formation continue.

Cet outil prend la forme d’un compte-rendu d’intégration métier dans lequel chaque participant·e rend compte de l’impact de la formation suivie sur sa pratique professionnelle.

Ce compte-rendu fait partie de la formation opf, et ne sera lu que par le·la formateur·trice opf responsable de la session.

**QUELS SONT LES OBJECTIFS ?**

Cette démarche poursuit un double objectif :

* permettre de développer consciemment sa pratique professionnelle à l’aide des savoirs, outils et attitudes développés par la formation.
* permettre à l’opf d’attester, de manière anonymisée, de l’usage fait de la formation pour développer la pratique et la réflexion sur la pratique des ministres CER.

**QUELLE EST LA DEMARCHE ?**

Chaque participant·e rend un mois après le dernier jour d’une session (de trois jours minimum), un compte-rendu d’intégration métier dans lequel il,·elle rend compte de l’impact de la formation suivie sur sa pratique professionnelle. Ce compte-rendu est à renvoyer par courriel à l’adresse du·de la formateur·trice opf responsable de la session.

Les indications pour la rédaction du compte-rendu sont détaillées ci-dessous.

**QUEL EST LE RESULTAT DE CETTE DEMARCHE ?**

Le / la répondant·e opf quittance le compte-rendu d’intégration (le cas échéant après avoir reçu les précisions ou compléments demandés). L’attestation de participation est envoyée une fois que le compte-rendu a été quittancé (pour autant que le quota de participation requis ait été atteint). La liste des attestations (non) remises est communiquée à l’employeur.

**Indications pour la rédaction**

1. Le compte-rendu d’intégration métier commence par les éléments suivants

**Compte-rendu d’intégration métier**

de *Nom , prénom*……….

concernant la session de formation opf suivie *(Titre)………………*

aux dates suivantes……………..

1. Il se conforme aux exigences formelles que sont le nom du fichier, le·la destinataire, le délai de remise indiqués
- nom du fichier informatique : intégrer vos initiales dans le nom du fichier
- renvoyer à l’adresse du formateur·trice opf responsable de la session)
- au délai indiqué
2. Le compte-rendu d’intégration métier décrit des applications concrètes, des découvertes et acquis de cette session qui ont pu se faire dans votre pratique professionnelle, et des réflexions suscitées concernant cette pratique.
3. Pour rédiger ce compte-rendu, le·la participant·e peut s’appuyer sur les objectifs et la description du contenu du cours, sur ses notes, sur les documents transmis lors de la formation, ainsi que sur ce qu’il·elle a relevé comme éléments intéressants et points d’attention pour sa pratique. Le nombre de signes maximum est de 2000 signes espaces compris (2 pages A4).